

03072024\_01

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE NOAILHAC**

Séance du 03 juillet 2024

## Nombre de Conseillers

• en exercice 14

• présents 11

• votants 12

(dont 1 procuration)

• Excusés 2

• Absent 1

L'an deux mille vingt-quatre, le trois juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Francis MATHIEU, Maire

Date de la convocation : 26 juin 2024

Date d'affichage : 26 juin 2024

Étaient présents : Mrs Francis MATHIEU ; Jean-Claude BARRAILLE ; René ALIÈS ; Christophe BRENAC ; Serge BARBASTE ; Christian BONNET  
Mmes : Christiane MADAULE ; Jocelyne GALINIER ; Martine CROS ; Marie-Christine LAURES ; Sandrine EPIPHANE

Excusés : Mme Nathalie FAUGERAS (procuration à Mme Jocelyne GALINIER) Vincent COUSINIÉ

Absent : Thierry CALS

Mme Jocelyne GALINIER été élue secrétaire de séance

**Décision Modificative n°1  
Participation à la MJC de Lagarrigue  
(Contrat Enfance Jeunesse 2023)**

Monsieur le Maire présente aux conseillers présents la demande de la MJC de Lagarrigue concernant un solde de subventions pour 2022 et 2023 concernant le contrat Enfance Jeunesse.

Un certificat administratif avait été établi notifiant le solde restant dû au 22 août 2023 pour un montant de 6 392.61, le mandatement n'a pas été réalisé. Le 11 juin 2024, une subvention de 1 300.00 a été allouée à la MJC de Lagarrigue.

Il est proposé de verser le solde dû soit 6 393.61€-1 300.00€ = 5 093.61€ net par décision modificative du budget 2024 comme suivant :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 60628 : Autres fournitures non stockées	-5 093.61	
<b>Total chapitre 011 : charges à caractère général</b>	<b>-5093.61</b>	
D 65748 : subvention		+5 093.61
<b>Total chapitre 65 : autres charges de gestion courante</b>		<b>+5 093.61</b>

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité (dont 1 voix par procuration):

- Accepte la décision modificative comme présentée ci-dessus.

Mme Jocelyne GALINIER  
Secrétaire de Séance

Francis MATHIEU  
Maire




Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures

